

Cote du document:	<u>EB 2007/91/R.31/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>10 e) ii)</u>
Date:	<u>12 septembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt et de don au Royaume du Maroc pour le**

### **Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session  
Rome, 11-12 septembre 2007

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Mounif Nourallah**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2367  
courriel: [m.nourallah@ifad.org](mailto:m.nourallah@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>iii</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>v</b>
<b>I. Le projet</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	6
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>7</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de financement négocié	8
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

## **Sigles et acronymes**

INDH	Initiative nationale pour le développement humain
ORMVATF	Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet

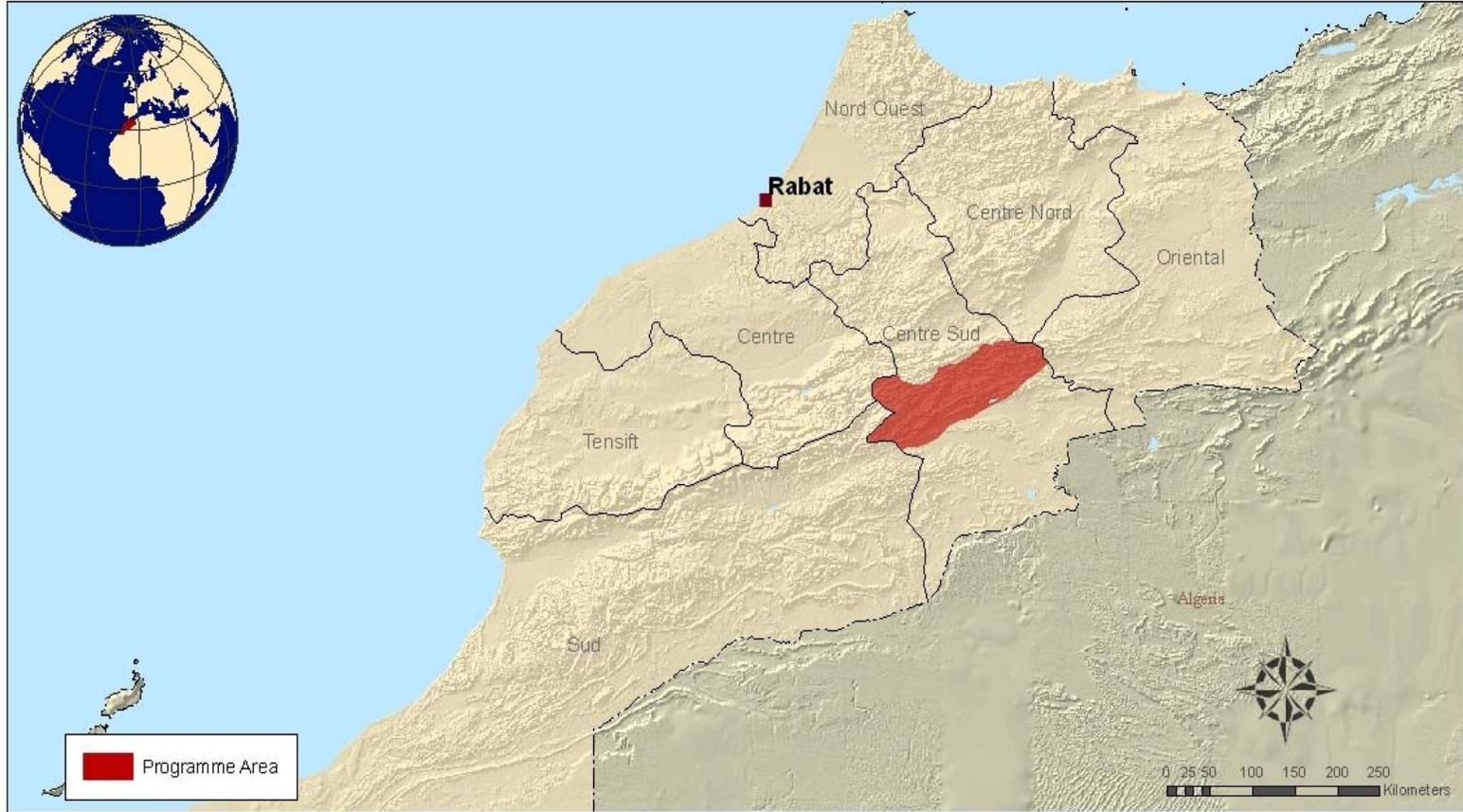
## **Recommandation d'approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don au Royaume du Maroc pour le projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia, telle qu'elle figure au paragraphe 35.

# Kingdom of Morocco

## Rural Development Project in the Mountain Zones of Errachidia Province

President Report



iv



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## Royaume du Maroc

### Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	Royaume du Maroc
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes
<b>Coût total du projet:</b>	27,0 millions de USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	11,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 18,3 millions de USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	325 000 DTS (équivalant approximativement à 500 000 USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	7,6 millions de USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	700 000 USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA



# **Proposition de prêt et de don au Royaume du Maroc pour le projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia**

## **I. Le projet**

### **A. Principal créneau de développement visé par le projet**

1. Le projet s'attaquera à un certain nombre de causes profondes de la pauvreté rurale dans la zone concernée telles que l'insuffisance des services sociaux et économiques, la précarité des infrastructures et le manque d'opportunités génératrices de revenus dû à la gestion défectueuse des ressources en terre et en eau. Les principaux obstacles auxquels les bénéficiaires se trouvent confrontés résultent du défaut de performance des services d'appui et de la rareté des infrastructures financières rurales. À citer, parmi les autres obstacles, le fort taux d'analphabétisme – surtout parmi les femmes –, le taux élevé de chômage, le manque d'expérience des organisations paysannes, et l'absence ou le mauvais état des routes et pistes rurales limitant l'accès à la zone et entravant le transport de l'équipement technologique approprié.

### **B. Financement proposé**

#### **Modalités et conditions**

2. Il est proposé que le FIDA accorde au Royaume du Maroc un prêt d'un montant de 11,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 18,3 millions de USD) à des conditions intermédiaires, et un don d'un montant de 325 000 DTS (équivalant approximativement à 500 000 USD), pour contribuer au financement du projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia. Le prêt aura une durée de 20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds.

#### **Conformité au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA**

3. L'allocation fixée pour le Royaume du Maroc au titre du SAFP est de 18,9 millions de USD sur les trois ans du cycle SAFP (2007-2009).

#### **Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État**

4. La dette extérieure du Maroc s'élève à 16,3 milliards de USD (2005). Le ratio de la dette extérieure par rapport au PIB est passé de 26% en 2004 à 25% à la fin de 2005. Les réserves officielles sont passées de 10 mois d'importations à la fin novembre 2004 à 11 mois d'importations à la fin novembre 2005. Le niveau de remboursement des prêts du FIDA par le gouvernement est satisfaisant.

#### **Flux de fonds**

5. Le montant du prêt et du don sera affecté sur deux comptes spéciaux distincts en monnaie locale ouverts au nom du projet auprès de la Trésorerie nationale du Maroc. Les ressources gouvernementales seront décaissées à travers l'Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet (ORMVATF) dans la province d'Errachidia, conformément aux procédures nationales en usage.

#### **Modalités de supervision**

6. Le FIDA assurera la supervision directe du projet et effectuera des missions annuelles de suivi et de supervision.

#### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

7. En ce qui concerne le financement rétroactif, les retraits du compte de prêt et du compte de don sont autorisés, à condition que leur montant total ne soit pas

supérieur à l'équivalent de 900 000 DTS, au titre de toutes les catégories de dépenses engagées avant la date d'entrée en vigueur, mais après l'approbation du Conseil d'administration du FIDA. Ces dépenses sont considérées comme des dépenses admissibles aux termes du présent accord, à condition de remplir les autres conditions d'admissibilité.

### **Gouvernance**

8. Des comptes de projet et des relevés financiers distincts relatifs aux activités du projet seront gérés par l'ORMVATF conformément aux pratiques gouvernementales et aux procédures agréées par le FIDA. Chaque année, les comptes du projet seront vérifiés par l'Inspection générale des finances ou par une société privée. Les rapports d'audit certifiés, transmis au FIDA dans les six mois à compter de la fin de chaque exercice budgétaire, comprendront une déclaration de conformité des systèmes de comptabilité et de contrôle interne de l'organisme d'exécution assortie d'une opinion séparée concernant les relevés de dépenses et le compte spécial.

## **C. Groupe cible et participation**

### **Groupe cible**

9. Le projet ciblera, directement ou indirectement, environ 140 000 ruraux pauvres vivant dans la zone sélectionnée. Il bénéficiera directement à quelque 20 000 ménages parmi les plus pauvres, sur les 24 000 environ vivant dans la zone du projet, et sera en outre focalisé sur: i) les femmes pauvres, en particulier les femmes chefs de ménage, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail; ii) les jeunes filles ayant des compétences professionnelles et souhaitant entreprendre des activités extra-agricoles génératrices de revenus; et iii) les jeunes sans emploi désireux de monter une microentreprise ou de bénéficier d'une formation dans le domaine des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus.

### **Méthode de ciblage**

10. Étant donné qu'il s'agit d'un projet de développement à assise communautaire avec des ressources naturelles collectives, la stratégie de ciblage du FIDA, telle qu'elle est définie dans les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP), est appliquée à trois niveaux: i) la zone du projet est située dans l'une des régions les plus pauvres du pays<sup>1</sup>; ii) dans la zone du projet, la priorité sera accordée aux communautés les plus défavorisées; et iii) les activités seront conçues dans l'intérêt des plus pauvres au sein de ces communautés.

### **Participation**

11. L'approche adoptée par le projet mettra l'accent sur la participation active des bénéficiaires, que ce soit dans le cadre de la formulation des plans villageois de développement que de la programmation et de la mise en œuvre des activités du projet. Cette approche encouragera la prise en charge des interventions par les communautés et facilitera l'apparition de groupements d'intérêt économique autonomes responsables de la gestion des initiatives communautaires.

## **D. Objectifs de développement**

### **Objectifs clés**

12. Le projet, qui a pour but l'amélioration des conditions de vie et des revenus des ménages pauvres dans les villages cibles, s'attachera essentiellement à: i) accroître la programmation participative et renforcer les capacités des organisations de base et de l'administration publique au niveau provincial et local à travers le développement d'institutions locales en faveur des pauvres et la formation de leur personnel et de leurs représentants au développement participatif; ii) créer des

<sup>1</sup> Située dans l'une des régions les plus pauvres du Maroc, la zone du projet présente un taux de pauvreté de 33,2%, contre une moyenne nationale de 27,2%. Dans 13 des 17 communes de la zone du projet, le taux de pauvreté est supérieur à 30%, ce qui les place parmi les communautés les plus vulnérables du pays. En outre, 70% des ménages de la zone du projet vivent au-dessous du seuil de pauvreté absolue ou relative, représentant donc le groupe cible prioritaire du FIDA.

actifs socioéconomiques et productifs, ce qui comprendra la remise en état des infrastructures d'irrigation à petite échelle, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la promotion de la conservation des sols et de l'eau, et l'intensification et la diversification de la production agricole; et iii) diversifier les sources de revenus grâce à un accès durable à des services financiers locaux et à des services de conseil aux entreprises.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

13. Le projet appuiera les initiatives gouvernementales en faveur du développement des régions montagneuses pauvres du pays. Il testera et validera toute une gamme d'instruments et d'approches en vue de leur reproduction et de leur transposition à plus grande échelle dans d'autres zones montagneuses du Maroc. Le projet servira de plate-forme permanente de concertation sur les politiques en référence à des thèmes importants pour les ruraux pauvres – notamment décentralisation de la prise de décision, création d'institutions locales qui travailleront en faveur des pauvres et renforcement de l'accès aux services financiers et non financiers.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

14. Le projet est conforme aux objectifs stratégiques du COSOP, à savoir: i) privilégier le développement local à l'initiative des communautés; ii) améliorer l'accès aux connaissances techniques, aux services financiers et aux marchés; et iii) cibler les zones montagneuses, l'accent étant mis sur la problématique hommes-femmes et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. De plus, le projet est en parfaite harmonie avec le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, avec les orientations thématiques de la stratégie régionale du FIDA pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ainsi qu'avec la politique du FIDA en matière de finance rurale et celle concernant le ciblage.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

15. Le projet contribuera à la mise en œuvre, par le gouvernement, de la Stratégie de développement rural 2020, pour laquelle le développement rural local constitue l'une des priorités. Dans la mesure où il cible des communautés rurales dispersées ou isolées, le projet s'intègre dans le cadre du programme gouvernemental de développement des zones montagneuses non irriguées. Conçu afin de garantir la participation de tous les intervenants à la programmation et à la mise en œuvre des plans locaux de développement, il est donc en harmonie avec l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

16. À l'exception d'un petit projet d'approvisionnement en eau potable réalisé dans le cadre de la coopération au développement Maroc-Luxembourg, la zone du projet n'a, à ce jour, bénéficié d'aucun projet de développement d'importance. L'INDH a été lancée par le Maroc en mai 2005 dans huit communes de la zone du projet. Le don du FIDA permettra de financer, à travers l'INDH, des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes dans le domaine de l'écotourisme, des plantes aromatiques et médicinales et de l'artisanat. À l'époque de la préévaluation, la Millennium Challenge Corporation (MCC) était parvenue à la phase finale des négociations avec le gouvernement concernant une intervention planifiée au niveau national. Les activités du projet appuyé par le FIDA devraient être mises en œuvre en étroite synergie et complémentarité avec le programme de la MCC dans la zone du projet.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

17. Pour atteindre ses objectifs, le projet sera mis en œuvre sur une durée de six ans et comprendra les quatre composantes suivantes: i) renforcement des capacités au

niveau local; ii) amélioration des conditions de vie et des revenus; iii) diversification des revenus; et iv) organisation et gestion du projet.

### **Catégories de dépenses**

18. Les catégories de dépenses sont au nombre de neuf: i) travaux de génie civil (44% des coûts de base); ii) équipement (16%); iii) véhicules (4%); iv) assistance technique (1%); v) études (4%); vi) formation (7%); vii) contrats de prestation de services (14%); viii) salaires (5%); et ix) fonctionnement et entretien (5%).

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

19. Ceux-ci seront le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes, le Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, le Ministère de l'intérieur, le Ministère des finances et de la privatisation, le Ministère du tourisme, des institutions de microfinancement, des ONG, des organisations paysannes et des associations villageoises telles que les coopératives et les associations d'irrigants.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

20. La Direction des aménagements fonciers du Ministère de l'agriculture assurera la supervision d'ensemble du projet. Le directeur de l'ORMVATF sera responsable de la mise en œuvre sur le terrain, par le biais d'une unité de gestion du projet. Celle-ci veillera à la coordination, à la planification et à la programmation des activités du projet, lesquelles seront réalisées par l'intermédiaire de l'ORMVATF et de ses antennes de terrain. Des accords contractuels seront conclus avec la Direction régionale des eaux et forêts, d'autres organismes concernés, des institutions de microfinancement, des ONG, des organisations de base et le secteur privé, en fonction des compétences et connaissances requises.

### **Rôle de l'assistance technique**

21. Les fonds du prêt du FIDA comprennent 270 000 USD au titre de l'assistance technique, principalement pour: le renforcement des capacités, au niveau local, des coopératives et associations d'agriculteurs, y compris les associations d'irrigants et d'éleveurs; la formation du personnel et des agents de développement communautaire impliqués dans la mise en œuvre et le développement participatif; la mise en place d'un système de suivi-évaluation; et la fourniture d'un appui technique aux institutions de microfinancement en référence aux services de conseil aux entreprises et à l'adaptation de leurs produits financiers.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

22. Après la signature de l'accord de prêt, l'ORMVATF conclura des accords de partenariat avec d'autres organismes/ministères d'exécution et instituts de recherche aux niveaux provincial et national, comme indiqué lors de la conception du projet.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

23. Le coût total du projet est de 27,0 millions de USD. Les sources de financement sont le FIDA (69,3%), le gouvernement (28,0%) et les bénéficiaires (2,7%). La contribution du gouvernement couvrira, outre les dépenses de fonctionnement, taxes et droits, environ 5% des dépenses d'investissement. La contribution des bénéficiaires sera en espèces ou en nature. Le projet mobilisera également l'engagement de ressources budgétaires supplémentaires afin de financer le coût des sous-composantes concernant l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, pour un montant total équivalent à environ 7,2 millions de USD.

## **H. Avantages et justification économique et financière**

### **Principales catégories d'avantages découlant du projet**

24. Les principaux avantages économiques dériveront de: i) l'accroissement des revenus du fait de la hausse de la production agricole et animale; ii) l'amélioration des infrastructures socioéconomiques et des conditions de vie (routes rurales facilitant l'accès à la zone, meilleur approvisionnement en eau potable, hausse du taux d'alphabétisation et meilleur équilibre nutritionnel des ménages ruraux); iii) la diversification des sources de revenu et la hausse des revenus générés par les microentreprises grâce à la valeur ajoutée à l'artisanat, à la promotion de l'écotourisme et de l'esprit d'entreprise ainsi qu'au renforcement de l'octroi de crédit; et iv) la baisse des coûts de transaction du fait de l'amélioration de l'infrastructure routière, du renforcement des capacités des producteurs et des microentrepreneurs et de l'accès élargi aux services financiers et non financiers.

### **Viabilité économique et financière**

25. L'analyse économique prend en considération les avantages quantifiables représentés par l'augmentation de la production grâce à la diversification et à l'amélioration des systèmes de production en matière d'agriculture et d'élevage ainsi que les avantages nets dérivant des activités génératrices de revenus et des microentreprises. Même si les avantages environnementaux, les avantages liés aux investissements réalisés dans le domaine des ressources humaines et les avantages liés à l'amélioration des infrastructures socioéconomiques n'ont pas été quantifiés, les résultats financiers d'ensemble montrent que les revenus additionnels sont prometteurs, que les investissements sont économiquement viables et que le taux de rentabilité économique dépasse les prévisions concernant le coût d'opportunité du capital.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

### **Modalités de gestion des savoirs**

26. Un système d'information géographique, qui servira d'instrument de gestion des informations, a été mis en place pour le projet par la mission de formulation du FIDA. Ce système ainsi que l'ensemble des indicateurs techniques qui seront produits concernant la zone du projet et le développement de l'agriculture de montagne seront regroupés dans un centre de documentation électronique à l'ORMVATF. Le projet financera également le coût des connexions avec le Réseau d'accès aux connaissances dans les zones rurales inter-connectées (KariaNet) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, permettant ainsi un échange d'expériences mutuellement enrichissantes entre le projet et d'autres projets et partenaires du FIDA dans la région.

### **Innovations en matière de développement**

27. Nombreuses sont les innovations du projet dans le contexte des zones montagneuses du Maroc. Parmi elles, l'adoption, comme terrain de mise en œuvre des plans de développement participatifs au niveau local, de l'unité socioterritoriale de base la plus proche des ménages, ce afin d'encourager le développement à l'initiative des communautés. Le projet développera les infrastructures financières rurales au niveau local pour l'octroi de crédit – service à l'heure actuelle précaire – et encouragera la mise en place de nouveaux produits financiers et non financiers adaptés aux besoins des groupes cibles du FIDA. Il appuiera également les initiatives locales en faveur du développement de l'écotourisme.

### **Approche d'élargissement**

28. Comme il est énoncé au paragraphe 13, le projet testera et validera différentes modalités et approches en vue de leur reproduction et de leur transposition à plus grande échelle dans d'autres zones montagneuses du pays.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

29. Les principaux risques susceptibles d'affecter les résultats du projet sont les suivants: i) une faible pluviométrie ou de grosses inondations, éléments qui pourraient compromettre les investissements réalisés (par exemple, aménagement des berges des cours d'eau, plantation d'arbres fruitiers). Ce risque sera pondéré grâce à un meilleur système de contrôle de la qualité des études de faisabilité technique, notamment pour les travaux de génie civil et les infrastructures pour la protection des berges des cours d'eau avant leur mise en œuvre, et la sélection de variétés d'arbres fruitiers adaptées aux différentes zones agroécologiques; ii) le vide laissé par le départ de personnel expérimenté dans le cadre de l'opération de départ volontaire à la retraite, actuellement en vigueur, et l'insuffisance du renforcement des capacités des services techniques de l'ORMVATF et autres organismes d'exécution concernés. Ce risque sera atténué grâce au redéploiement de personnel, déjà prévu, et aux activités de formation et de renforcement des capacités.

### **Classification environnementale**

30. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B, car l'impact d'ensemble sur l'environnement est positif, avec une nette orientation en faveur d'une gestion rationnelle, par consensus, des ressources naturelles. L'approche et la stratégie du projet permettront de promouvoir un processus de développement communautaire dans le cadre duquel les ressources naturelles sont envisagées comme des actifs pour un développement économique durable.

## **K. Durabilité**

31. Dans une optique de durabilité renforcée, le document de conception du projet prévoit une stratégie de désengagement pour chaque composante. Dans l'ensemble, la durabilité sera garantie grâce au renforcement des capacités des organisations de base existantes ou nouvellement créées auxquelles seront dévolus tous les investissements du projet. La participation et la consultation des bénéficiaires avant, durant et après la mise en œuvre des activités constitueront l'approche adoptée par le projet en vue du renforcement du pouvoir d'action des populations rurales. En outre, le choix des activités du projet est adapté aux besoins et aux capacités des bénéficiaires en référence à la gestion, à l'exploitation et à l'entretien de tous les investissements du projet, garantissant ainsi la prise en charge par les bénéficiaires. Enfin, la formation de l'ensemble du personnel administratif impliqué dans la mise en œuvre du projet permettra de renforcer ses capacités techniques et comportementales afin de garantir aux populations rurales un appui à long terme.

## **II. Instruments juridiques et autorité**

32. Un accord de financement entre le Royaume du Maroc et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
33. Le Royaume du Maroc est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
34. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **III. Recommandation**

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 950 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2027 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux d'intérêt de référence, tel que déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (325 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord négocié**

(Négociations conclues le 4 septembre 2007)

### **Véhicules**

1. Le Gouvernement du Royaume du Maroc (le Gouvernement) mettra à la disposition du projet les véhicules prévus dans le rapport d'évaluation.

### **Mise à disposition du budget**

2. Le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes (l'agent principal du projet) mettra à la disposition de la direction du projet en temps opportun les budgets annuels prévus pour les activités du projet dans toutes ses phases.

### **Conventions cadre**

3. Le Gouvernement s'engage à ce que l'ensemble des conventions nécessaires à l'exécution du projet fasse l'objet d'un examen préalable par le FIDA et soit signé avant la fin de la phase 1 du projet.

### **Composition des équipes**

4. Les 14 équipes d'animation composées chacune d'un animateur et d'une animatrice seront mises en place au niveau de l'unité de coordination du projet (UCP) au cours du premier semestre de la phase 1 du projet.

### **Taxes**

5. Le Gouvernement prend en charge l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services nécessaires au projet. La valeur de l'ensemble de ces taxes est considérée comme constituant une partie de la contribution que le Gouvernement est tenu de fournir en vertu de l'Accord de financement.

### **Mesures en matière de gestion des pesticides**

6. Le Gouvernement s'engage à se conformer au code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide classé très dangereux ou dangereux par l'Organisation mondiale de la santé.

### **Assurance du personnel du projet**

7. Le Gouvernement veille à ce que le personnel du projet soit assuré contre les risques d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur son territoire.

### **Utilisation des véhicules du projet et autres équipements**

8. Le Gouvernement s'assurera que tous les biens, services, constructions financés à l'aide des fonds du prêt et du don soient utilisés exclusivement aux fins du projet.

### **Ressources humaines**

9. À défaut de possibilité de redéploiement, le sociologue rural spécialisé en approche participative et questions du genre, le responsable en microfinance et le responsable en microentreprise seront mis à disposition par une organisation non gouvernementale ou un bureau d'études spécialisé après appel d'offres national. L'emploi de ces cadres et, le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront pris en accord avec le FIDA.

### **Gestion du personnel**

10. La gestion du personnel sera soumise aux procédures en vigueur sur le territoire du Gouvernement. Le personnel sera soumis à des évaluations de performance organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat ou à leur redéploiement en fonction des résultats de ces évaluations et en consultation avec le FIDA. Le personnel d'appui et les équipes d'animation seront engagés en

consultation avec le FIDA. Les ingénieurs nécessaires pour compléter les équipes d'animation seront redéployés, pour la durée du projet, avant le début de la formation de base à l'approche participative à laquelle ils devront participer.

### **Égalité hommes-femmes**

11. Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du projet, conformément aux lois en vigueur sur le territoire du Gouvernement. Cependant, le Gouvernement s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures de femmes, notamment aux postes techniques à pourvoir dans le cadre du projet.

### **Suivi-évaluation**

12. Un système de suivi-évaluation sera mis en place au sein de la cellule suivi-évaluation rattachée au directeur de l'UCP, avec l'appui d'une assistance technique, sur la base d'indicateurs de performance et d'impact clairement identifiés et mesurés par des enquêtes, des études cartographiques, des analyses périodiques et une participation de tous les intervenants, y compris les bénéficiaires. Les indicateurs qui seront retenus par le projet vont inclure obligatoirement les indicateurs de premier et deuxième niveau et d'impact du système de gestion des résultats et de l'impact. Un bureau d'études spécialisé se chargera des études d'impact du projet. Le projet financera trois systèmes d'information géographique, un pour l'UCP et un par unité de coordination de l'ORMVATF, qui servira comme outil de gestion et de suivi-évaluation.
13. L'objectif du système est également de valoriser et de diffuser l'information et le savoir-faire générés par les expériences dans l'agriculture de montagne à travers la mise en place d'un système intégré de gestion de l'information et du savoir-faire. Pour ce faire, le projet financera l'équipement en documents relatifs à l'agriculture de montagne et son enrichissement pendant toute la durée du projet. Il financera aussi l'intégration au réseau KariaNet dont le programme pilote triennal est en cours d'exécution.

### **Suspension à l'initiative du FIDA**

14. Le FIDA peut suspendre, en tout ou partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt et du compte de don, quand l'un des faits suivants se produit:
  - a) À la date prévue pour l'entrée en vigueur ou à une date postérieure fixée à cette fin, l'Accord de financement n'a pas pris effet.
  - b) Les programmes de travail et budgets annuels et le plan de passation des marchés y afférent ont été suspendus, résiliés en tout ou partie, ou ont fait l'objet d'une renonciation ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA. Le FIDA considère que ces événements ont eu ou auront, vraisemblablement, un effet préjudiciable grave sur le projet.
  - c) L'absence de collaboration du Gouvernement à la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, adoptée par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2005.

### **Suspension en cas de manquement du Gouvernement en matière d'audit**

15. Le FIDA suspendra le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt et du compte de don s'il n'a pas reçu les rapports d'audit dans les six mois suivant le délai de six mois prévu dans l'Accord de financement.

**Conditions préalables à l'entrée en vigueur**

16. L'Accord de financement entrera en vigueur une fois que les conditions préalables suivantes auront été satisfaites:
  - a) Le directeur de l'ORMVATF a été nommé directeur du projet.
  - b) L'UCP a été mise en place au sein de l'ORMVATF et, en consultation avec le FIDA, un coordinateur, un ingénieur pastoraliste ou zootechnicien, un agronome, un ingénieur du génie rural spécialisé en hydraulique agricole et en protection des terres et des infrastructures, un sociologue rural, un responsable en microfinance, un responsable en microentreprise ainsi qu'un agroéconomiste et deux informaticiens (dont au moins un ingénieur informaticien) ont été sélectionnés.
  - c) L'Accord de financement a été dûment signé et un avis juridique, délivré par le Secrétaire général du Gouvernement, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

Population and Housing Census (2004)  
National Survey of Household Standard of Living  
Morocco's Rural Development Strategy for the Year 2020  
Morocco's Long-term Strategy for Agricultural Development  
Documentation on the National Initiative for Human Development  
Drinking Water Supply Programme for Rural Populations (PAGER)  
Rural Electrification Programme  
National Rural Roads programme  
Various legal texts and circulars relating to rural development

### **IFAD reference documents**

IFAD Strategic Framework  
Sub-regional Strategy for NENA  
Morocco COSOP  
IFAD Strategic Framework (2007-2009)  
Action Plan for the Seventh Replenishment  
Learning Notes  
Targeting Policy  
IFAD Guidelines: Design Document and Key File (2003)  
Rural Finance Policy  
Rural Enterprise Policy  
Gender Action Plan  
Environmental Assessment Guidelines

### **Other miscellaneous reference documents**

World Bank Report on Rural poverty in Morocco (2004)  
Verbal information on the forthcoming Millennium Challenge Account Programme

## Logical framework

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Goal:</b>			
Improved living conditions and incomes for poor households in targeted <i>Ksour</i> (villages).	<ul style="list-style-type: none"> <li>The height and weight of 25% of children under the age of 5, has increased.</li> <li>The Asset Index of households has increased at completion.</li> <li>The literacy rate has increased by 10% and 20% for women and by 5% and 10% for men at midterm and completion, respectively.</li> </ul>	Anthropometric and Asset Index surveys at start up, midterm and completion.	<p>A: Continuity in national poverty reduction policies and programmes.</p> <p>A: Link with national (INDH and MCA) and sectoral programmes.</p>
<b>Purpose/Objectives:</b>			
Strengthened capacity for participative management of a sustainable rural development process by rural communities that will increase, diversify and stabilise incomes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>At project completion, <i>ksar</i> development committees are operational in at least 50% of targeted <i>ksour</i>.</li> <li>At project completion 50% of grass-roots organizations are operational and sustainable.</li> </ul>	Annual and completion reports on 2 <sup>nd</sup> level RIMS indicators by the project management unit (PMU).	<p>A: Project benefits are well targeted to project beneficiaries.</p> <p>R: Staff of the ORMVATf, are not adequately prepared for participatory implementation of the project.</p>
<b>Outputs:</b>			
1. The five outposts for microcredit delivery operate through microcredit associations or foundations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>35% of active members of the target group have access to micro-credit.</li> <li>70% of targeted women benefiting from rural financial services.</li> </ul>	Mid-term review and completion reports (RIMS indicators). Evaluation by beneficiaries. Annual Reports by MCA.	R: Weak mobilization of women because of traditional customs and insufficient number of female community development agents deployed to the PMU.
2. Collectively owned small scale irrigation schemes which are rehabilitated by the project are managed by the local communities in a sustainable way.	<ul style="list-style-type: none"> <li>72 km of canals are lined and 1 300 linear metres of <i>khetaras</i> are managed.</li> <li>80% of small scale irrigation infrastructure are rehabilitated and managed by users' associations.</li> </ul>	Annual RIMS reports by PMU and evaluations by beneficiaries.	A: Technical services are operating efficiently and service providers are selected.
3. The cropping systems which are adapted to the natural conditions are diversified and intensified.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 150 ha of fruit tree plantations and 120 ha of saffron are productive.</li> <li>30% of project area farms have introduced at least one technique for intensifying crop production.</li> </ul>	Evaluation by beneficiaries. Mid-term review and completion RIMS reports.	A: Incentives for adoption of new technological packages are available.
4. Strengthened capacity of the local population to develop micro-enterprises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>50% of targeted women have created income generating activities and micro-enterprises.</li> <li>70% of micro-enterprises created are operational.</li> </ul>	Midterm review and Project completion reports. Annual progress reports by the PMU.	A: Business counselling services are operational in the project area.

